

https://www.ac-paris.fr/portail/jcms/p1_404628/le-plan-de-travail

A. Qu'est-ce que c'est ?

- Il s'agit d'activités de consolidation, d'entraînement, de transfert que l'élève est en mesure de faire seul, en autonomie, afin qu'il consolide des notions déjà vues et/ou qu'il acquière des méthodes de travail. Les élèves n'ayant pas tous les mêmes besoins, chacun aura ses travaux spécifiques avec des **consignes** et **supports** : différents et un étayage de ses pairs ou de l'enseignant en fonction des besoins. Les corrections des activités seront disponibles et consultables par les élèves. Mais, il est très important de proposer en fin de semaine des activités synthétiques pour vérifier la compréhension par les élèves de l'objectif des activités. Ces temps en commun de fin de semaine permettront des échanges collectifs, des corrections et explications collectives afin de permettre aux élèves de revenir et de répartir des réponses individuelles
- Cette démarche favorise l'acquisition de méthodes de travail et améliore la capacité de gestion d'une tâche et d'autonomie.
- Chaque élève réalise ce qui lui est nécessaire ; l'enseignant détermine ce qui lui sera utile.
- Tout élève étant en autonomie, la classe fonctionne en îlots où chacun sait ce qu'il a à faire. L'enseignant est donc totalement disponible pour l'élève qui en a réellement besoin, pour stimuler ceux qui ont du mal à s'organiser ou à tenir un certain rythme de travail.
- Cette pratique correspond à un temps où tous les élèves n'ont pas le même plan de travail, même si des parties sont communes. Ainsi, on avance à son rythme, sans devoir ni attendre, ni composer, avec le reste du groupe. C'est un temps vécu comme plus libre, renforçant la responsabilité, l'autonomie et l'initiative.
- Attention, cette plage horaire ne doit pas être un temps libre. Elle doit être pédagogiquement pensée comme un temps de progrès.
- Cette démarche ne doit pas devenir une méthode d'enseignement et remplacer les temps d'enseignement qui, à l'école, ont tout à gagner à s'appuyer sur le collectif. Elle doit être utilisée de manière bien dosée afin de libérer l'enseignant pour porter une attention aux élèves à besoins.
- Attention à ne pas transformer ces plans d'activités réflexives en temps de travail excessif sur fichiers autocorrectifs et fiches photocopiées qui aurait l'effet inverse à celui attendu et qui *outré la dépense de papier, les élèves écrivent trop peu, relient, cochent, écrivent quelques mots...*)

B. Où se déroulent les activités liées au plan de travail ?

Organisation d'un espace de travail et documents

Pour que cette autonomie soit possible, l'enseignant doit installer des habitudes de travail qui facilitent la gestion de la vie du groupe. Les espaces de la classe sont identifiés par les élèves afin qu'ils sachent où se trouvent les ressources, les outils.

C. Quand se déroulent les activités liées au plan de travail ?

Le professeur liste en début de semaine les activités que les élèves devront réaliser durant le temps correspondant au "plan de travail". Il doit être attentif à ce que ces tâches soient comprises par l'élève sans nécessiter d'intervention du maître. Une partie des activités peut être commune aux élèves ce qui contribue au tutorat, au travail en binôme ou groupes restreints. Des fichiers autocorrectifs, sont proposés aux élèves.

- L'élève reçoit ou consulte son plan de travail pour la séance et se met au travail en autonomie.
- L'enseignant veille à la mise au travail, à la stimulation de chacun ; il intervient auprès de tel ou tel élève pour lui apporter une aide particulière, une explicitation complémentaire, un point sur la mise en œuvre du plan de travail. L'enseignant peut accompagner un groupe d'élèves en difficulté.
- Le plan de travail s'arrête à la fin du temps imparti et ne fait pas l'objet de mise en commun sur le contenu. En revanche un échange peut avoir lieu sur les méthodes de travail.